

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL



L'an deux mil vingt-trois et le trois juin à dix-sept heures,
Le conseil municipal de la commune de DOURBIES, régulièrement convoqué
s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, au nombre prescrit par la loi,
sous la présidence de Mme LEBEAU Irène, maire.
Date de convocation du Conseil Municipal le 29 mai 2023

Nombre de Conseillers :
En exercice 11
Présents 8
Procuration 0
Votants 8

Étaient présents : Mmes Irene LEBEAU, Gaelle JOSSINET, Corinne THERIC, Chantal SANCH ; MM. Marc SAUVAIRE, Renaud ESCANDE, Jean-Luc ALBE, Laurent BALSAN

Absents excusés : Jean Claude Thion, Jean Marie Poncelet, Christian Ragues

Procuration :

Vote :

Pour : 8

Abstention :

Contre :

REVERSEMENT EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT BUDGET M49 2022 DISSOUT À LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Madame le Maire expose au conseil municipal que la modification de l'affectation de résultat du budget eau entraîne une révision du montant reversé à la communauté de communes voté lors du conseil municipal du 08 avril 2023. Il convient de reverser une partie de l'excédent de fonctionnement du budget EAU 2022 dissout à hauteur de **25 925€** au lieu de 40 000€ votés initialement.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de reverser une partie de l'excédent de fonctionnement du budget EAU M49 dissout à la communauté de commune à hauteur de **25 925€** via le compte 678.

La délibération n°29 du 08 avril 2023 est abrogée.

Fait et délibéré en Mairie, le 03 juin 2023

Mme le Maire
Irène LEBEAU

